

Étude des crédits

2017-2018

**Demandes de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**

Condition féminine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2017-2018

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE

Secrétariat à la condition féminine

1. Pour chaque direction du ministère et organisme relevant du ministère, indiquer le nombre et le pourcentage d'employés occasionnels en 2016-2017 et pour les cinq dernières années, ainsi que le nombre et le pourcentage d'entre eux qui ont obtenu un poste permanent.
2. Nombre de postes vacants abolis au cours de la dernière année, par région et par établissement.
3. Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.
4. Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2017-2018.
5. Fournir les motifs qui expliquent la réduction de 14 % des crédits alloués au SCF entre 2016-2017 et 2017-2018.

Formations, conférences, technologies de l'information et autres

6. Liste des formations, conférences, ateliers, missions ou journées d'activités (incluant hors-Québec) auxquels ont participé les employés du ministère et membres relevant du cabinet du ministre. Indiquer :
 - a. le lieu et la date;
 - b. le coût;
 - c. le nombre de participants;
 - d. le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
7. Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2016-2017 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.

Données sur la place des femmes dans les lieux décisionnels

8. Nombre total de juges, au 31 mars 2017, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges. Indiquer les mesures prises en 2016-2017 pour tendre vers la parité pour les cours avec une sous-représentation féminine.

9. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les commissions scolaires et les conseils municipaux.
10. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État, au sens de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
11. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des ordres professionnels. Indiquer les mesures prises en 2016-2017 pour tendre vers la parité pour les ordres avec une sous-représentation féminine.
12. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des universités. Indiquer les mesures prises en 2016-2017 pour tendre vers la parité pour les universités avec une sous-représentation féminine.
13. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des CISSS, CIUSSS et des autres établissements de santé non fusionnés. Indiquer les mesures prises en 2016-2017 pour tendre vers la parité pour les établissements avec une sous-représentation féminine.
14. Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associée, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d'organisme en date du 31 mars 2017. Indiquer les mesures prises en 2016-2017 pour tendre vers la parité pour les ministères et organismes avec une sous-représentation féminine.

Comités interministériels

15. Liste de tous les comités interministériels, comités conjoints, comités-conseils, comités consultatifs, comités de vigilance, et de ceux impliquant d'autres partenaires, auxquels ont participé le ministère et ses organismes en 2016-2017 et 2016-2017. Ventiler par sous-ministériat et par organisme et indiquer, pour chacun :
 - a. le(s) mandat(s);
 - b. la liste des membres (incluant les membres externes, observateurs ou provisoires);
 - c. les rencontres tenues en 2016-2017;
 - d. les résultats détaillés des rencontres tenues en 2016-2017;
 - e. les rencontres prévues en 2017-2018 avec l'objet et l'échéancier.

Plan d'action 2011-2015 – *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*

16. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2016-2017 dans l'étape du prolongement du plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

17. Fournir la liste des groupes ayant été consultés en 2016-2017 concernant le renouvellement du plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes, les dates auxquelles ces consultations ont eu lieu, de même que le nom des personnes ayant pris part aux consultations.
18. Fournir l'état de situation des travaux menés par les comités suivants en 2016-2017 :
 - a. Comité interministériel d'évaluation du plan d'action 2011-2015;
 - b. Comité interministériel de travail en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
19. Fournir les motifs qui expliquent la réduction de 87 % des crédits alloués aux crédits de transfert « Égalité hommes-femmes » entre 2016-2017 et 2017-2018.

Plan d'action gouvernemental en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015

20. Fournir la liste des projets mis en œuvre entre la production du bilan, en novembre 2015, et le 31 mars 2017. Fournir également les projets prévus pour 2017-2018.
21. État de situation, au 31 mars 2017, du nombre de personnes ayant suivi une formation en ligne sur les ADS (incluant les formations régionales), dans le cadre de la poursuite de l'offre de services de sensibilisation et de formation auprès des hautes autorités, des gestionnaires et du personnel professionnel dans les ministères et les organismes gouvernementaux, les CRÉ et les Villes.
22. État de situation, au 31 mars 2017, de la liste des ministères et organismes ayant systématisé l'intégration des ADS dans leurs processus. Préciser également pour chaque ministère et organisme la nature des mécanismes internes institués, les sommes et les ETC dédiés en 2016-2017.
23. État de situation, au 31 mars 2017, de la liste des projets d'envergure intégrant l'ADS. Indiquer ce qu'il advient des projets d'envergure ayant été mis en place dans les CRÉ. Préciser également les sommes et les ETC dédiés en 2016-2017.
24. État de situation, au 31 mars 2017, du nombre de formateurs et de formatrices soutenu par le SCF. Préciser les sommes et les ETC dédiés en 2016-2017. Préciser ce qu'il est advenu des formateurs et formatrices soutenus dans le cadre des ententes régionales.
25. État de situation, au 31 mars 2017, des instances en place pour maintenir et consolider les ADS. Préciser le nombre de rencontres tenues en 2016-2017 par le comité directeur et le comité interministériel en ADS.

26. État de situation, au 31 mars 2017, quant au développement d'une approche promotionnelle auprès des ministères et organismes, des Villes et des instances régionales et locales. Préciser notamment les sommes et les ETC dédiés en 2016-2017.
27. État de situation, au 31 mars 2017, de l'organisation d'un forum sur les ADS.

Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale

28. Bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2016-2017 dans la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.
29. Indiquer le nombre de rencontres que le Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et ses sous-comités ont dédié, en tout ou en partie, à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière de violence conjugale en 2016-2017.

Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021

30. Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle : indiquer les mesures prises en 2016-2017 relatives au prolongement du plan d'action et les sommes qui lui ont été dédiées.
31. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2016-2017 par le SCF pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
32. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2016-2017 par les autres ministères partenaires de la Stratégie 2016-2021 pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
33. Préciser le nombre de rencontres tenues par le sous-comité « volet autochtone » en 2016-2017 pour élaborer une stratégie spécifique d'intervention pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
34. Préciser si un bilan des consultations particulières menées auprès des organisations autochtones en 2013-2014 en matière d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle a été produit par le SCF.
35. Indiquer, pour chacune des 91 actions de la Stratégie 2016-2021, les sommes qui leur sont dédiées, ventilées annuellement. Distinguer les 55 nouvelles actions des 36 actions reconduites ou récurrentes.

36. Ventilation détaillée des sommes accordées par le SCF en 2016-2017 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, incluant les groupes.
37. Indiquer, parmi les 55 nouvelles actions de la Stratégie 2016-2021, lesquelles avaient déjà été entamées avant sa publication en octobre 2016.
38. Préciser la structure de suivi de la Stratégie 2016-2021 pour s'assurer de l'état de situation de sa mise en œuvre ou les résultats et le suivi de son évaluation. Fournir l'organigramme et la liste des membres de tous les mécanismes d'évaluation et de suivi.
39. Préciser, au 31 mars 2017, si le comité des sous-ministres coprésidé par le SCF et le ministère de la Justice remplit toujours son rôle de s'assurer de la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle.
40. Préciser quelle part occupent les rencontres bilatérales parmi toutes les rencontres tenues en 2016-2017 au sein du Comité interministériel de sous-ministres associés et de sous-ministres adjoints en matière de violences sexuelles et des sous-comités.
41. Préciser de qui relève, au 31 mars 2017, le comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale. Préciser également si le ministère de la Sécurité publique demeure coresponsable, avec le SCF, du volet « exploitation sexuelle ».
42. Préciser si un rapport officiel sur les travaux réalisés par le comité interministériel sur l'exploitation sexuelle a été produit à la suite des consultations menées en 2013-2014.
43. Indiquer le suivi donné à chacune des recommandations de l'avis du Conseil du statut de la femme sur la prostitution, les sommes cumulées et les ETC associés à chaque mesure prise depuis la publication de l'avis.
44. Préciser les actions menées par le SCF en date du 31 mars 2017 pour que soit supprimée la promotion de services sexuels dans les petites annonces des journaux, les médias électroniques, Internet et dans l'espace public (panneaux publicitaires ou autres), tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.

45. Préciser les sommes dégagées en 2016-2017 pour aider les personnes prostituées à quitter ce milieu. Ventiler selon les mesures potentielles suivantes :
 - a. maisons d'hébergement pour elles;
 - b. services de désintoxication;
 - c. aide psychologique adaptée;
 - d. aide sur le plan de la formation professionnelle et de la réinsertion sociale et économique;
 - e. aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution;
 - f. autres.
46. Indiquer les intentions du SCF concernant la réalisation d'une vaste campagne d'information auprès de la population en général et des clients en particulier afin de décourager l'achat de services sexuels et de montrer les préjudices qui découlent de la prostitution, tel que l'a recommandé le Conseil du statut de la femme dans son avis de 2012.
47. Indiquer quelles mesures seront déployées dans le cadre de la Stratégie 2016-2021 concernant la responsabilité des municipalités en matière d'exploitation sexuelle. Indiquer les sommes investies en 2016-2017 et prévues en 2017-2018.
48. Indiquer si le SCF prévoit en 2017-2018, dans le cadre de sa Stratégie 2016-2021, le déploiement de mesures ciblant les agresseurs potentiels dans les interventions destinées aux enfants et aux adolescents, et non seulement celui de mesures s'adressant aux victimes potentielles (recommandation du Conseil du statut de la femme dans son mémoire sur le rapport sur la mise en œuvre du plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle).
49. Fournir la ventilation de l'utilisation de la somme de 3 M\$ pour 2016-2017 annoncée au budget 2016-2017 pour la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021.
50. Fournir la ventilation de l'utilisation de la somme supplémentaire de 2,1 M\$ annoncée au budget 2017-2018 pour la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021.
51. Fournir l'état d'avancement des travaux pour déposer un plan de mesures et un cadre financier pour la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021.
52. Fournir les motifs qui expliquent la réduction entre l'annonce de 1,9 M\$ prévue au budget 2016-2017 et les crédits révisés 2016-2017 (1,758 M\$) pour la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.

Rapports égalitaires à l'école

53. Indiquer les actions concrètes implantées à la suite des travaux des 3 comités suivants en 2016-2017, et celles prévues en 2017-2018 :
 - a. Comité consultatif pour la promotion de rapports égalitaires en milieu scolaire;
 - b. Comité interministériel sur la promotion des rapports égalitaires;
 - c. Comité consultatif sur l'éducation à la sexualité.
54. Indiquer les suites données à l'avis du Conseil du statut de la femme sur l'égalité entre les sexes en milieu scolaire. Indiquer quelles suites ont été données en 2016-2017 aux recommandations de l'avis qui touche au SCF. Indiquer si des sommes et des ETC ont été dédiés à cette fin.
55. Indiquer si le SCF a été consulté pour l'élaboration du projet pilote d'éducation à la sexualité. Indiquer si le SCF est impliqué dans l'évaluation de la mesure depuis son instauration. Indiquer les ETC dédiés au suivi.

Emploi

56. Indiquer si le Comité interministériel pour la révision du salaire minimum a effectué une analyse différenciée selon les sexes pour décider de l'évolution du salaire minimum. Indiquer si le SCF a suggéré aux autres ministères et organismes impliqués dans le comité de produire une ADS. Indiquer également, le cas échéant, les sommes et les ETC dédiés pour la production de cette ADS.
57. Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2016-2017, ainsi que les actions prévues pour 2017-2018. Indiquer les montants consacrés par le SCF.

Femmes autochtones et immigrantes

58. Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones en 2016-2017, ainsi que les actions prévues pour 2017-2018.
59. Bilan des actions entreprises auprès des femmes immigrantes pour 2016-2017 et la date de réalisation. Fournir les prévisions pour 2017-2018.
60. *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée* : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018.

Ententes de partenariat

61. Indiquer, pour chaque entente de partenariat sur les plans national, régional et local (45 au total : ententes spécifiques avec les CRÉ, accords de partenariat, etc.), la liste des ententes qui n'ont pas été renouvelées depuis l'échéance de 2015.
62. Fournir les sommes allouées en 2016-2017 et celles prévues en 2017-2018 pour le soutien à la mission des 16 groupes spécialisés en matière d'employabilité féminine. Ventiler par organisme. Indiquer le nombre de rencontres tenues avec les groupes par le SCF, en 2016-2017.
63. Tables des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2016-2017, ainsi que les prévisions pour 2017-2018. Liste de l'effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération.
64. Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » (incluant les ententes administratives en égalité) du SCF en 2016-2017. Pour chacun, indiquer, par région :
 - a. la liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
 - b. la liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
 - c. les critères de sélection et les sommes octroyées.

65. Appel de projets nationaux, locaux et régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes lancé en 2016-2017 par le SCF, dans le cadre du programme de soutien financier « Initiative de partenariat – Égalité entre les femmes et les hommes » : fournir la liste des projets financés. Ventiler par projet déposé en fournissant :
- a. le nom de l'organisation ayant déposé un projet;
 - b. la nature de l'organisation, par exemple : MRC, municipalités, organisations parapubliques des domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux ou du développement régional et local / organismes à but non lucratif, milieux autochtones;
 - c. si oui ou non le projet a été déposé en format « partenariat »;
 - d. le montant soumissionné pour le projet;
 - e. le résumé du projet proposé;
 - f. le cas échéant, les étapes d'analyse franchies pour le projet;
 - g. le cas échéant, les motifs sommaires de rejet pour le projet.

Fournir la liste des projets n'ayant pas été retenus dans le cadre de ces appels de projets.

66. Projets financés dans le cadre du programme de soutien financier « À égalité pour décider » du SCF en 2016-2017. Pour chacun, indiquer, par région :
- a. la liste des demandes soumises et retenues et leur descriptif sommaire;
 - b. la liste des demandes soumises non retenues, leur descriptif sommaire et les motifs de rejet;
 - c. les critères de sélection et les sommes octroyées.
67. Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
68. Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.

Conseil du statut de la femme (CSF)

69. Concernant le bureau de la présidence du CSF :
- a. nombre de rencontres, de repas ou de réunions, et les frais afférents;
 - b. liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;
 - c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; ventilés pour chacun des événements ou déplacements;
 - d. liste des participations à des colloques ou à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents.

70. Nombre de rencontres entre la présidente du CSF et la ministre responsable de la Condition féminine en 2016-2017.
71. Liste de l'effectif du CSF, ventilé par région pour les trois dernières années. Fournir les prévisions pour 2017-2018.
72. Organigramme du CSF en date du 31 mars 2017.
73. Liste de tous les mandats confiés au CSF pour 2016-2017.
74. Fournir, pour 2016-2017, la liste des documents produits suivants :
 - a. avis;
 - b. mémoires;
 - c. études;
 - d. communications publiques;
 - e. statistiques.
75. Liste de tous les comités auxquels siège le CSF en 2016-2017.
76. Liste des tous les comités auxquels ne siège plus le CSF en raison de la fermeture des bureaux régionaux.
77. Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du CSF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

P. 1 POUR CHAQUE DIRECTION DU MINISTÈRE ET ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS EN 2016-2017 ET POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LE NOMBRE ET LE POURCENTAGE D'ENTRE EUX QUI ONT OBTENU UN POSTE PERMANENT.

2016-2017

Secteur	SCF
Tous les statuts	23
Régulier	20
Occasionnel	3
Pourcentage (%) d'employés occasionnels	13,04
Nombre d'employés devenus permanents	1
Pourcentage (%) d'employés devenus permanents	4,35

P. 2 NOMBRE DE POSTES VACANTS ABOLIS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, PAR RÉGION ET PAR ÉTABLISSEMENT.

Concernant le Secrétariat à la condition féminine, aucun poste vacant n'a été aboli au cours de la dernière année.

P. 3 NOMBRE DE POSTES VACANTS OU DE CONGÉS NON COMBLÉS AU COURS DE LA DERNIÈRES ANNÉE, PAR RÉGION.

Au Secrétariat à la condition féminine, il y a eu deux postes vacants non comblés au cours de la dernière année.

P. 4 LISTE DE L'EFFECTIF EN POSTE AU SÉCRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, AINSI QUE LES PRÉVISIONS DES BESOINS POUR 2017-2018.

Veillez vous référer à la question 15 des renseignements généraux.

P. 5 FOURNIR LES MOTIFS QUI EXPLIQUENT LA RÉDUCTION DE 14 % DES CRÉDITS ALLOUÉS AU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE ENTRE 2016-2017 ET 2017-2018.

Base comparable du budget total accordé à la condition féminine pour les 3 dernières années :

CONDITION FÉMININE	Budget 2015-2016	Budget 2016-2017	Budget 2017-2018*
PROGRAMME 04 ÉLÉMENT 01 - Conseil du statut de la femme	3 243 400 \$	3 281 300 \$	3 303 400 \$
PROGRAMME 04 ÉLÉMENT 02 - Secrétariat à la condition féminine	6 440 200 \$	8 564 500 \$	9 062 800 \$
TOTAL CONDITION FÉMININE	9 683 600 \$	11 845 800 \$	12 366 200 \$

*Ce budget inclut les montants réservés au Fonds de suppléance.

- P. 6 LISTE DES FORMATIONS, CONFÉRENCES, ATELIERS, MISSIONS OU JOURNÉES D'ACTIVITÉS (INCLUANT HORS-QUÉBEC) AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE ET MEMBRES RELEVANT DU CABINET DE LA MINISTRE. INDIQUER :
- A. LE LIEU ET LA DATE;
 - B. LE COÛT;
 - C. LE NOMBRE DE PARTICIPANTS;
 - D. LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ENTREPRISE QUI A OFFERT L'ACTIVITÉ.
-

Veillez vous référer à l'annexe 1.

Date	Nom du fournisseur	Nom de la formation	Nombre de participants	Lieu	Coût
2016-05-10	Forum des jeunes de la fonction publique québécoise	Colloque 2016 : Gère ta carrière!	4	Québec	350,00 \$
2016-05-27	Université Laval	Université féministe d'été	1	Québec	325,00 \$
2016-08-22	Université de Montréal	Violence conjugale : perspectives et enjeux	1	Montréal	136,43 \$
2016-08-24	Université de Montréal	Webinaire violence conjugale	3	Québec	55,59 \$
2016-10-11	Diane Lamoureux, professeure, Département de science politique de l'Université Laval	Quel avenir pour le féminisme?	3	Québec	0,00 \$
2016-12-01	Université du Québec à Montréal (UQAM)	Prévention de la sexualisation précoce auprès des enfants du primaire	1	Québec	0,00 \$
2016-12-14	Contrôleur des Finances	Cycle budgétaire et budget de dépenses	13	Québec	0,00 \$

P. 7 LISTE DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2016-2017 ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR LA TENUE DE CHACUN D'EUX.

Secrétariat à la condition féminine

Date	Événements	Budget alloué
2016-06-23	Assises « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes » présidées par la ministre responsable de la Condition féminine, M ^{me} Lise Thériault, réunissant les organismes ayant participé aux rencontres de consultation.	5 605,07 \$
2016-09-09	Rencontre de consultation des organisations autochtones « Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes » co-présidée par la ministre responsable de la Condition féminine, M ^{me} Lise Thériault et le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelly.	10 977,84 \$
2016-10-28	Lancement de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.	852,00 \$
2017-02-23	Rencontre d'informations et d'échanges dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.	525,00 \$

P.8 NOMBRE TOTAL DE JUGES, AU 31 MARS 2017, POUR CHAQUE COUR DE JURIDICTION QUÉBÉCOISE. POUR CHACUNE DES COURS, DISTINGUER LES JURIDICTIONS DE LA RÉGION AINSI QUE LE SEXE DES JUGES. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2016-2017 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES COURS AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge du ministère de la Justice.

P. 9 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT DES POSTES DÉCISIONNELS DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES CONSEILS MUNICIPAUX.

Cette question relève du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

P.10 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT, AU SENS DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

STATISTIQUES SUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT VISÉES PAR LA LOI SUR LA GOUVERNANCE
AU 31 MARS 2017

Sociétés d'État ou organismes visés	# femmes	# titulaires	% femmes
Caisse de dépôt et placement du Québec	6	14	42,9%
Conseil des arts et des lettres du Québec	8	15	53,3%
Hydro-Québec	9	17	52,9%
Investissement Québec	9	15	60,0%
La Financière agricole du Québec	5	13	38,5%
Régie de l'assurance maladie du Québec	7	15	46,7%
Régie des installations olympiques	6	11	54,5%
Retraite Québec (autrefois RRQ)	6	17	35,3%
Société de développement des entreprises culturelles	9	15	60,0%
Société de la Place des Arts de Montréal	5	11	45,5%
Société de l'assurance automobile du Québec	8	15	53,3%
Société de télédiffusion du Québec	6	10	60,0%
Société des alcools du Québec	7	13	53,8%
Société des établissements de plein air du Québec	5	9	55,6%
Société des loteries du Québec	6	11	54,5%
Société des Traversiers du Québec	5	7	71,4%
Société d'habitation du Québec	4	7	57,1%
Société du Centre des congrès de Québec	6	11	54,5%
Société du Grand Théâtre de Québec	4	9	44,4%
Société du Palais des congrès de Montréal	4	9	44,4%
Société du Plan Nord	6	13	46,2%
Société québécoise de récupération et de recyclage	7	11	63,6%
Société québécoise des infrastructures (autrefois SIQ)	4	9	44,4%
TOTAL	142	277	51,3%

P.11 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORDRES PROFESSIONNELS. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2016-2017 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES ORDRES AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de la Justice.

P.12 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS.
INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2016-2017 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES UNIVERSITÉS AVEC UNE SOUS-
REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

P.13 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CISSS, CIUSSS ET DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ NON FUSIONNÉS. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2016-2017 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES ORDRES AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

P.14 NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT UN POSTE DE SOUS-MINISTRE, DE SOUS-MINISTRE ASSOCIÉE, DE SOUS-MINISTRE ADJOINTE OU DE DIRIGEANTE D'ORGANISME EN DATE DU 31 MARS 2017. INDIQUER LES MESURES PRISES EN 2016-2017 POUR TENDRE VERS LA PARITÉ POUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AVEC UNE SOUS-REPRÉSENTATION FÉMININE.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

	NOMBRE DE FEMMES	TOTAL
Ministères		
Sous-ministres	8	26
Sous-ministres associés/adjoints	38	102
Organismes gouvernementaux		
Présidents	47	116
Vice-présidents	33	78
Autres organismes		
Présidents	2	14
Vice-présidents	0	2

Source : Secrétariat aux emplois supérieurs

P. 15 LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS, COMITÉS CONJOINTS, COMITÉS-CONSEILS, COMITÉS CONSULTATIFS, COMITÉS DE VIGILANCE, ET DE CEUX IMPLIQUANT D'AUTRES PARTENAIRES, AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES EN 2016-2017 ET 2017-2018. VENTILER PAR SOUS-MINISTÉRIAT ET PAR ORGANISME ET INDIQUER, POUR CHACUN :

- A. LE(S) MANDAT(S);
 - B. LA LISTE DES MEMBRES (INCLUANT LES MEMBRES EXTERNES, OBSERVATEURS OU PROVISOIRES);
 - C. LES RENCONTRES TENUES EN 2016-2017;
 - D. LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES RENCONTRES TENUES EN 2016-2017;
 - E. LES RENCONTRES PRÉVUES EN 2017-2018 AVEC L'OBJET ET L'ÉCHÉANCIER.
-

Veillez vous référer à la question 45 des renseignements généraux.

Au cours de 2016-2017, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a poursuivi la démarche de consultation auprès des organismes non gouvernementaux, dont les groupes de femmes, pour élaborer la future Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette consultation, menée en collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux, a contribué à l'identification des priorités d'interventions gouvernementales pour les prochaines années.

Parmi ces priorités d'interventions, certaines ont été concrétisées à travers des actions concrètes mises en œuvre dès 2016-2017, notamment :

Le SCF a lancé l'appel de projets 2016-2017 qui vise à soutenir financièrement des initiatives favorisant la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes. Quarante-sept projets ont été sélectionnés dans le cadre de cet appel de projets. Ces projets, dont la durée maximale est de douze mois, proviennent de quatorze régions administratives du Québec. Trente-trois d'entre eux, totalisant 1 341 133 \$, ont été retenus pour le volet 1 – Égalité entre les femmes et les hommes, tandis que les quatorze autres, totalisant 499 996 \$, ont été retenus pour le volet 2 – À égalité pour décider.

Le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021. Cette stratégie vise à renforcer l'action gouvernementale en matière de prévention et de sensibilisation de la population québécoise au regard de l'exploitation et des agressions sexuelles. Cette stratégie contribue à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le SCF a signé aussi plusieurs ententes propices à l'autonomisation économique des femmes dont des ententes avec des organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre féminine (OSDMOF) ainsi qu'avec des organismes développant des projets propices à diversifier les choix de carrière.

Le SCF a annoncé l'attribution d'une aide financière de 100 000 \$ au Centre Émersion pour la réalisation d'un projet pilote visant à accroître la présence des femmes en emploi dans l'industrie de la construction sur la Côte-Nord. Ce partenariat est réalisé en collaboration avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) et Emploi-Québec. Il s'agit d'un partenariat novateur.

En décembre 2016, le Prix Égalité Thérèse-Casgrain a été lancé. Ce prix prestigieux, soulignant le dynamisme et la vitalité des organismes québécois qui accomplissent des gestes au quotidien en faveur de l'égalité entre les sexes, a célébré son 10^e anniversaire.

Afin d'accroître la place des femmes en politique municipale, le gouvernement du Québec a conclu des ententes majeures avec des partenaires clés en la matière :

- Groupe Femmes, Politique et Démocratie afin de réaliser un projet visant à accroître les candidatures féminines en politique municipale, notamment par l'entremise de formations et d'activités d'accompagnement offertes aux futures candidates.
- Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités afin de réaliser des activités ou des projets visant, entre autres, à accroître les candidatures féminines aux élections municipales générales de novembre 2017. L'attribution de ces soutiens financiers constitue une première entre le SCF et les deux associations municipales.

Plusieurs mesures dédiées aux autochtones ont été réalisées dont :

- Une aide financière de 201 000 \$ pour appuyer le Congrès des femmes élues des Premières Nations du Québec dont 171 000 \$ proviennent du SCF.
- Le SCF a bonifié des ententes administratives avec l'Administration régionale Kativik et le Gouvernement de la Nation Crie pour l'année 2016-2017. Investissement total du SCF : 120 000 \$.

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le gouvernement fait le point sur l'utilisation de l'ADS au sein de ses pratiques afin de redéfinir l'orientation de cette approche tout en conservant l'objectif de prévenir les inégalités entre les femmes et les hommes. Le SCF a notamment entrepris d'accompagner trois ministères et organismes afin d'appliquer l'ADS dans des plans d'action gouvernementaux. La nouvelle approche se veut plus pragmatique et moins complexe. Des travaux ont aussi été entrepris pour créer un indice de l'égalité qui sera un outil complémentaire afin d'évaluer la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes dans divers secteurs comme l'emploi ou la présence des femmes dans les lieux de pouvoir.

Le SCF a travaillé à la mise en œuvre du projet SansStéréotypes. Ce projet s'adresse aux services de garde éducatifs à l'enfance, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux parents. Il permet de les informer et de les sensibiliser à l'importance de promouvoir des modèles et des comportements égalitaires. La mise en ligne Web est prévue pour mai 2017, divers outils réalisés par des partenaires y seront disponibles.

Réalisation d'un portrait socio-économique des femmes âgées, dans le cadre d'une mesure de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021. Le portrait, sous la responsabilité du Secrétariat aux aînés, est en cours de finalisation.

La conciliation Famille-Travail-Études représente un défi de tous les jours pour les femmes et les hommes. Son impact direct et majeur sur l'égalité entre les sexes justifie la prise en compte de cet enjeu dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, les investissements financiers accordés à la Stratégie pour 2016-2017 ont également permis de poser des gestes concrets en la matière. Des investissements d'un montant de 350 000 \$ en 2016-2017 ont été octroyés au ministère de la Famille.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration des rapports annuels de gestion, les ministères et organismes sont invités à faire état des actions qui ont un impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes et qui ont été réalisées au cours de l'année 2016-2017.

Un bilan évaluatif de réalisation du plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 est en cours de finalisation et sa publication devrait avoir lieu prochainement.

La liste des projets financés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes apparaît à la question 64.

P. 17 FOURNIR LA LISTE DES GROUPES AYANT ÉTÉ CONSULTÉS EN 2016-2017 CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DU PLAN D'ACTION SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES, LES DATES AUXQUELLES CES CONSULTATIONS ONT EU LIEU, DE MÊME QUE LE NOM DES PERSONNES AYANT PRIS PART AUX CONSULTATIONS.

Assises Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes

- 23 juin 2016, à Montréal : rencontre avec les organismes ayant participé aux journées de consultation tenues en 2015-2016.

Journée de consultation sur les enjeux autochtones

- 9 septembre 2016, à Montréal : rencontre avec des organisations autochtones

Rencontres de présentation sur l'état de situation de l'élaboration de la Stratégie :

- 23 février 2017, à Québec : rencontre avec les tables de concertation de groupes de femmes et le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec

P. 18 FOURNIR L'ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX MENÉS PAR LES COMITÉS SUIVANTS EN 2016-2017 :

- A. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION 2011-2015;
 - B. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE TRAVAIL EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.
-

A. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DU PLAN D'ACTION ÉGALITÉ 2011-2015

Le mandat de ce dernier est de produire un bilan évaluatif de réalisation du plan d'action, conséquemment à ce que prévoit la Politique gouvernementale Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait : « Certaines des mesures, qui sont inscrites dans le plan d'action rattaché à la politique et qui sont particulièrement significatives pour l'atteinte des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes, seront ciblées pour être évaluées, dont l'analyse différenciée selon les sexes. ».

Dans le cadre de ce mandat, le Secrétariat à la condition féminine a assuré la coordination du dossier avec les ministères participants au comité, soit le ministère de la Famille et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le bilan évaluatif est en cours de finalisation et sa publication est prévue prochainement.

B. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE TRAVAIL EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le mandat de ce comité est de travailler à l'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. En plus des différents échanges bilatéraux, des rencontres, les ministères et organismes publics ont été conviés aux rencontres de consultation ou d'échanges avec les organismes non gouvernementaux.

Dans le cadre de ce mandat, le Secrétariat à la condition féminine a assuré la coordination des travaux interministériels en lien avec la démarche de consultation entreprise auprès des organismes non gouvernementaux en vue de lancer prochainement la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

P. 19 FOURNIR LES MOTIFS QUI EXPLIQUENT LA RÉDUCTION DE 87 % DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX CRÉDITS DE TRANSFERT « ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES » ENTRE 2016-2017 ET 2017-2018.

Veillez vous référer à la réponse de la question 5.

P. 20 FOURNIR LA LISTE DES PROJETS MIS EN ŒUVRE ENTRE LA PRODUCTION DU BILAN, EN NOVEMBRE 2015, ET LE 31 MARS 2017.
FOURNIR ÉGALEMENT LES PROJETS PRÉVUS POUR 2017-2018.

L'année 2016-2017 a été une période de transition entre le plan d'action en matière d'ADS 2011-2015 et la prochaine stratégie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2016-2017, les interventions en matière d'ADS ont été ciblées sur trois projets gouvernementaux structurants pour l'égalité entre les femmes et les hommes, soit :

- Le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022;
- Le troisième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- La Politique de la réussite éducative.

P. 21 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2017, DU NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION EN LIGNE SUR LES ADS (INCLUANT LES FORMATIONS RÉGIONALES), DANS LE CADRE DE LA POURSUITE DE L'OFFRE DE SERVICES DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION AUPRÈS DES HAUTES AUTORITÉS, DES GESTIONNAIRES ET DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DANS LES MINISTÈRES ET LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX, LES CRE ET LES VILLES.

Depuis juillet 2016, la formation est hébergée directement sur le site Internet du Secrétariat à la condition féminine, ce qui la rend encore plus facilement accessible, et ce, à toute la population.

P. 22 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2017, DE LA LISTE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES AYANT SYSTÉMATISÉ L'INTÉGRATION DES ADS DANS LEURS PROCESSUS. PRÉCISER ÉGALEMENT POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME LA NATURE DES MÉCANISMES INTERNES INSTITUÉS, LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2016-2017.

En 2016-2017, les interventions en matière d'ADS ont été ciblées sur trois projets gouvernementaux structurants pour l'égalité entre les femmes et les hommes, soit :

- Le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022;
- Le troisième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- La Politique de la réussite éducative.

Le Secrétariat à la condition féminine assure la coordination des actions gouvernementales en matière d'ADS. La mise en œuvre des actions et des mécanismes internes revient à chaque ministère et organisme.

De par sa nature, l'ADS est intégrée de façon transversale dans les projets. De ce fait, décortiquer la part du temps et du budget consacrée à l'ADS peut s'avérer un exercice subjectif.

P. 23 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2017, DE LA LISTE DES PROJETS D'ENVERGURE INTÉGRANT L'ADS. INDIQUER CE QU'IL ADVIENT DES PROJETS D'ENVERGURE AYANT ÉTÉ MIS EN PLACE DANS LES CRÉ. PRÉCISER ÉGALEMENT LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2016-2017.

En 2016-2017, année concernée par l'exercice actuel d'étude de crédits, les CRE n'existent plus.

- Le transfert des projets à d'autres entités locales ou régionales a été fait antérieurement par chaque CRE selon leurs propres paramètres.
- Les ententes régionales en égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 sont terminées.

P. 24 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2017, DU NOMBRE DE FORMATEURS ET DE FORMATRICES SOUTENU PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. PRÉCISER LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2016-2017. PRÉCISER CE QU'IL EST ADVENU DES FORMATEURS ET FORMATRICES SOUTENUS DANS LE CADRE DES ENTENTES RÉGIONALES.

En 2016-2017 la formation en ADS a été effectuée par la formation en ligne disponible sur le site Internet du Secrétariat à la condition féminine.

P. 25 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2017 DES INSTANCES EN PLACE POUR MAINTENIR ET CONSOLIDER LES ADS. PRÉCISER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES EN 2016-2017 PAR LE COMITÉ DIRECTEUR ET LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL EN ADS.

Dans le cadre des travaux d'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, un comité interministériel a été mis en place. Diverses rencontres et échanges ont eu lieu particulièrement avec le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

P. 26 ÉTAT DE SITUATION, AU 31 MARS 2017, QUANT AU DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE PROMOTIONNELLE AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, DES VILLES ET DES INSTANCES RÉGIONALES ET LOCALES. PRÉCISER NOTAMMENT LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS EN 2016-2017.

La promotion de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) auprès des ministères et des organismes, des villes et des instances régionales et locales était un engagement du plan d'action 2011-2015 qui a été rempli tel que l'indique le Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015, en page 6 :

« La promotion de l'ADS a été centrée autour de la formation en ligne. Elle a pris la forme d'une campagne à relais à travers des envois de courriels ciblés. À l'hiver et au printemps 2014, tous les ministères et les organismes, les CRÉ, les grandes villes de 100 000 personnes et plus, ainsi que les partenaires du Secrétariat à la condition féminine, ont reçu un courriel comprenant une page d'outils promotionnels facilement utilisables pour faire la promotion de la formation en ligne auprès de leur personnel et de leurs partenaires. »

L'organisation d'un forum sur l'ADS était prévue au Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015. À la suite des consultations préparatoires menées dans le cadre de l'organisation du forum, il a été jugé opportun d'attendre la démarche de réflexion sur l'orientation de l'ADS afin de mieux cibler les objectifs et les orientations de cet événement. En 2016-2017, le Secrétariat à la condition féminine a mené cette réflexion dont les résultats paraîtront lors du dévoilement de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le 6 décembre 2012, le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale (Plan d'action) a été rendu public. Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et le ministère de la Justice (MJQ) sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action.

Ce Plan d'action donne suite aux recommandations issues d'une consultation auprès de 75 organismes, notamment des organismes autochtones, des groupes de femmes et du milieu de la recherche.

Ce Plan d'action regroupe les 135 engagements de dix ministères et organismes* directement concernés par cette problématique de violence. De ces engagements, 35 sont spécifiquement prévus pour les Autochtones. Il contient également des mesures pour mieux rejoindre les groupes plus vulnérables dans un contexte de violence conjugale, soit les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes immigrantes ou issues des minorités ethnoculturelles, les minorités sexuelles et les hommes victimes. Des brochures ont d'ailleurs été réalisées afin de les rejoindre.

De nouvelles mesures inscrites au Plan d'action, évaluées à 57 M\$ pour cinq ans, proviennent des crédits réguliers des ministères et organismes. Ce montant s'ajoute aux sommes déjà investies depuis la publication de la politique d'intervention de 1995, notamment le financement annuel récurrent aux organismes communautaires spécialisés en matière de violence conjugale tel que les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants et l'organisme SOS violence conjugale, aux autres services d'aide (par exemple les centres de femmes, les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVACS)) et aux services pour conjoints ayant des comportements violents.

Le SCF assure le suivi de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action en partenariat avec les dix ministères et organismes responsables de l'ensemble des engagements qui y sont inscrits.

Tous les ministères et organismes produisent annuellement, pour suivi interne, une fiche de mise en œuvre pour chacun des engagements du plan d'action sous leur responsabilité. Afin d'assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action, un bilan est prévu à son terme.

La mise en œuvre du Plan d'action se poursuit en 2017 tel que prévu. La grande majorité des 135 mesures du plan est réalisée ou en cours de réalisation.

- 82 sont réalisées (61 %). Il s'agit de projets qui sont complétés tel que prévu, ou de mesures qui sont à présent intégrées aux pratiques et qui se poursuivent en continu;
- 47 autres engagements sont en cours de réalisation (soit 35 %) ;

C'est un total de 129 engagements réalisés ou en cours de réalisation (96 % des engagements du Plan).

* Ministères et organismes engagés dans le Plan d'action :

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère de la Famille
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
Ministère de la Justice
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Ministère de la Sécurité publique
Secrétariat à la condition féminine
Secrétariat aux affaires autochtones (ministère du Conseil exécutif)
Secrétariat aux aînés (ministère de la Famille)

P. 29 INDICER LE NOMBRE DE RENCONTRES QUE LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE SOUS-MINISTRES ASSOCIÉS ET DE SOUS-MINISTRES ADJOINTS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET SES SOUS-COMITÉS ONT DÉDIÉS, EN TOUT OU EN PARTIE, À L'ÉLABORATION DES PROCHAINES ACTIONS GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE EN 2016-2017.

Veillez vous référer à la question 45 des renseignements généraux.

P. 30 PLAN D'ACTION 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE : INDICHER LES MESURES PRISES EN 2016-2017 RELATIVES AU PROLONGEMENT DU PLAN D'ACTION ET LES SOMMES QUI LUI ONT ÉTÉ DÉDIÉS.

P. 372 ÉTAT DE SITUATION QUANT À LA PUBLICATION DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES (ÉTUDE DES CRÉDITS MSSS-DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU PREMIER GROUPE D'OPPOSITION)

La Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 a été lancée le 28 octobre 2016. Les actions reconduites ou récurrentes sont décrites à l'Annexe I du document présentant la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles, p. 55.

La Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 (la Stratégie), lancée en octobre 2016, comporte 55 actions pour lutter contre les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle.

Ces actions sont déployées au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise, y compris les Autochtones.

De plus, des actions spécifiques visant à prévenir et contrer les violences sexuelles commises envers les Autochtones, et particulièrement adaptées à leurs réalités, seront incluses au sein du futur Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits, en cours d'élaboration sous la coordination du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA).

Par ailleurs, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a appuyé financièrement un projet en 2016-2017 visant la prévention des violences sexuelles en milieu autochtone :

1. Le Centre d'expertise Marie-Vincent, pour l'offre de formations en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement (97 000 \$).

Le SCF a également bonifié ses ententes administratives avec l'Administration régionale Kativik et le Gouvernement de la Nation Crie pour l'année 2016-2017, dans le cadre duquel sont financés des projets pour lutter contre les violences sexuelles à l'encontre des femmes et des filles inuites et cries. Montant total octroyé par le SCF pour ces ententes en 2016-2017 : 120 000 \$.

P. 32 INDICER LES MESURES ET LES SOMMES ENGAGÉES EN 2016-2017 PAR LES AUTRES MINISTÈRES PARTENAIRES DE LA STRATÉGIE 2016-2021 POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES MILIEUX AUTOCHTONES.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude de crédits 2017-2018.

P. 33 PRÉCISER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR LE SOUS-COMITÉ « VOLET AUTOCHTONE » EN 2016-2017 POUR ÉLABORER UNE STRATÉGIE SPÉCIFIQUE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES MILIEUX AUTOCHTONES.

Les actions spécifiques visant à prévenir et contrer les violences sexuelles commises envers les Autochtones, et particulièrement adaptées à leurs réalités, seront incluses au sein du futur Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits, actuellement en cours d'élaboration sous la coordination du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA). Les travaux interministériels à l'égard de ce plan sont sous la responsabilité du SAA.

P. 34 PRÉCISER SI UN BILAN DES CONSULTATIONS PARTICULIÈRES MENÉES AUPRÈS DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES EN 2013-2014 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE ET D'EXPLOITATION SEXUELLE A ÉTÉ PRODUIT PAR LE SECÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude de crédits 2017-2018.

P. 35 INDICER, POUR CHACUNE DES 91 ACTIONS DE LA STRATÉGIE 2016-2021, LES SOMMES QUI LEUR SONT DÉDIÉES, VENTILÉES ANNUELLEMENT. DISTINGUER LES 55 NOUVELLES ACTIONS DES 36 ACTIONS RECONDUITES OU RÉCURRENTES.

**STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR
ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES**

INVESTISSEMENTS TOTAUX

INVESTISSEMENTS		TOTAL
55 ACTIONS 2016-2021		44 M\$
	Axe 1 – PRÉVENIR :	5,2 M\$
	Axe 2 – INTERVENIR EN MATIÈRE PSYCHOSOCIALE, MÉDICALE, JUDICIAIRE, POLICIÈRE ET CORRECTIONNELLE :	37 M\$
	Axe 3 — DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES ET PARTAGER L'EXPERTISE POUR MIEUX AGIR :	1,4 M\$
41 MESURES RECONDUITES OU RÉCURRENTES 2016-2021		156 M\$
INVESTISSEMENTS GLOBAUX 2016-2021		200 M\$

L'essentiel du financement des ressources pour femmes et enfants victimes de violence est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En 2016-2017, le Secrétariat à la condition féminine a toutefois soutenu plusieurs projets servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence en 2016-2017 notamment :

Violences sexuelles

1. Le comité de la campagne *Sans oui, c'est non!*, pour la poursuite de leurs activités de prévention des violences sexuelles auprès des communautés universitaires et collégiales (133 300 \$);
2. Le Y des femmes de Montréal pour la poursuite du projet « Connais-tu LA limite – le consentement sexuel en 360° » dans les établissements de niveau collégial du Québec (9 955 \$);
3. La Chrysalide pour la mise en œuvre du programme de prévention des agressions sexuelles Empreinte, dans des écoles secondaires du Québec (49 000 \$);
4. Le Centre d'expertise Marie-Vincent, pour l'offre de formations en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement (97 000 \$);
5. L'Université Laval (49 530 \$) pour la réalisation de travaux visant à mieux comprendre les violences sexuelles à l'endroit des LGBT et à adapter des outils de sensibilisation;
6. La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) et la Maison de Marthe, (76 662 \$ et 67 680 \$ respectivement) pour la mise en place de personnes-ressources dédiées à l'accompagnement à la sortie de la prostitution (total : 144 342 \$);
7. Le Y des femmes de Montréal (44 660 \$) et projet intervention prostitution Québec (48 328 \$) pour la réalisation d'activités de sensibilisation auprès de jeunes à risque d'exploitation sexuelle (total : 92 988 \$);
8. Le Centre Cyber-Aide pour la réalisation du projet « EN TANT QUE » afin d'offrir des formations, des ateliers et des conférences aux élèves du secondaire, au personnel scolaire et aux parents notamment sur le sexting, la pornographie juvénile et la sextorsion (40 000 \$);
9. Le Phare des Affranchi(e)s pour le projet « Sensibilisation à l'exploitation sexuelle au Grand Prix de Montréal » (30 000 \$);
10. La Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François pour le projet « #ellenapasditoui... les suites » visant à prévenir et réduire les agressions sexuelles, les violences et le harcèlement dans l'espace public de la MRC du Haut-Saint-François (34 284 \$);
11. Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce pour un projet visant à favoriser une image corporelle saine et diversifiée et à prévenir et contrer la violence faite aux filles et aux femmes (25 400 \$);
12. Le CALACS Châteauguay pour le projet « La violence sexuelle faite aux femmes vivant avec un handicap doit cesser! » visant à former différentes personnes intervenantes du CISSMO à intervenir auprès des femmes handicapées victimes de violences sexuelles (10 031 \$);
13. Le CALACS de Granby pour le projet « Pour un CALACS inclusif » visant à favoriser l'inclusion des femmes issues de la diversité au sein du CALACS de Granby, afin de leur assurer un meilleur accès aux services de lutte aux violences sexuelles (27 860 \$);
14. La Table Jeunesse Samuel-de-Champlain pour le « Entre nous... » Projet visant à promouvoir des relations saines et égalitaires chez les jeunes de 15 ans et plus, à travers la dispense d'ateliers (théâtre-forum) consacrés à la notion de consentement sexuel (37 075 \$);
15. L'Antre-Hulloises Inc. pour le projet « Portail sur la cyberviolence : Cyberespace au féminin » visant à mobiliser la collectivité œuvrant pour la prévention et l'élimination de la cyberintimidation (45 000 \$).

Violence conjugale

16. L'Université du Québec à Chicoutimi pour le projet « Se mobiliser pour prévenir la violence envers les adolescentes » qui vise à mobiliser divers partenaires de la région autour de la problématique de la violence dans les relations amoureuses (49 000 \$);
17. Le Bureau développement communautaire et social de la Ville de Québec pour le projet « Outils adaptés aux femmes immigrantes en matière de violence conjugale (49 000 \$);

18. L'Université du Québec à Montréal le projet « Promouvoir des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes » visant à prévenir la violence dans les relations amoureuses (48 538 \$);
19. L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement pour le projet « VOIR (pour Violence, Observation, Information et Référence) » soit la formation de divers professionnelles et professionnels à mieux repérer les indicateurs de la violence faite aux femmes (46 512 \$);
20. La Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil pour le programme « À part entière » adressé aux femmes victimes de violences conjugales en vue d'une réintégration sur le marché du travail ou aux études (48 040 \$).

Dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes, le SCF a appuyé financièrement les activités de sensibilisation suivantes :

21. Le Comité des 12 jours d'action, représenté par la Fédération des femmes du Québec, pour mener la campagne 2016 des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes (13 000 \$);
22. La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes pour l'organisation du 2^e Déjeuner des hommes pour l'élimination des violences envers les femmes (11 700 \$);
23. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale pour mener la campagne Municipalités alliées contre la violence conjugale (9300 \$).

En juin 2016, le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a octroyé un premier financement à la campagne « Sans oui, c'est non! ». À la suite du lancement de la Stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 (la Stratégie), un second financement a été octroyé à « Sans oui, c'est non » par le SCF pour la poursuite de cette campagne et la réalisation d'un projet de formation.

Pour faire suite à l'entente entre le Centre d'aide pour les victimes d'actes criminels (CAVAC) de Montréal et le Service de police de Montréal (SPVM) financée par le SCF en 2016, la Stratégie prévoit qu'une agente ou qu'un agent d'intervention du CAVAC soit présent au sein du Service des enquêtes spécialisées du SPVM.

P. 38 PRÉCISER LA STRUCTURE DE SUIVI DE LA STRATÉGIE 2016-2021 POUR S'ASSURER DE L'ÉTAT DE SITUATION DE SA MISE EN ŒUVRE OU LES RÉSULTATS ET LE SUIVI DE SON ÉVALUATION. FOURNIR L'ORGANIGRAMME ET LA LISTE DES MEMBRES DE TOUS LES MÉCANISMES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI.

Comme indiqué à la page 51 de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie), une structure de suivi appropriée sera mise en place. Cette structure aura par exemple l'occasion d'aborder dans ses travaux l'état de situation de la mise en œuvre de la Stratégie ou les résultats et le suivi de son évaluation.

P. 39 PRÉCISER, AU 31 MARS 2017, SI LE COMITÉ DES SOUS-MINISTRES, COPRÉSIDIÉ PAR LE SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE ET LE MINISTRE DE LA JUSTICE, REMPLIT TOUJOURS SON RÔLE DE S'ASSURER DE LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE ET D'AGRESSION SEXUELLE.

Les travaux du comité des sous-ministres se poursuivent.

P. 40 PRÉCISER QUELLE PART OCCUPENT LES RENCONTRES BILATÉRALES PARMI TOUTES LES RENCONTRES TENUES EN 2016-2017 AU SEIN DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE SOUS-MINISTRES ASSOCIÉS ET DE SOUS-MINISTRES ADJOINTS EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET DES SOUS-COMITÉS.

Veillez vous référer à la question 45 des renseignements généraux.

P. 41 PRÉCISER DE QUI RELÈVE, AU 31 MARS 2017, LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE. PRÉCISER ÉGALEMENT SI LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DEMEURE CORESPONSABLE, AVEC LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, DU VOLET « EXPLOITATION SEXUELLE ».

Depuis 2004, la coordination de l'action gouvernementale en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle est sous la responsabilité de la ministre responsable de la Condition féminine et de la ministre de la Justice.

Rappelons que, tel qu'indiqué à la page 51 de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* (Stratégie), une structure de suivi appropriée sera mise en place compte tenu, entre autres, que la Stratégie aborde les problématiques des agressions sexuelles et de l'exploitation sexuelle.

P. 42 PRÉCISER SI UN RAPPORT OFFICIEL SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE A ÉTÉ PRODUIT À LA SUITE DES CONSULTATIONS MENÉES EN 2013-2014.

Cette question ne semble pas pertinente pour l'étude des crédits 2017-2018.

P. 43 INDICER LE SUIVI DONNÉ À CHACUNE DES RECOMMANDATIONS DE L'AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME SUR LA PROSTITUTION, LES SOMMES CUMULÉES ET LES ETC ASSOCIÉS À CHAQUE MESURE PRISE DEPUIS LA PUBLICATION DE L'AVIS.

Cette question ne semble pas pertinente pour l'étude des crédits 2017-2018.

P. 44 PRÉCISER LES ACTIONS MENÉES PAR LE SCF EN DATE DU 31 MARS 2017 POUR QUE SOIT SUPPRIMÉE LA PROMOTION DE SERVICES SEXUELS DANS LES PETITES ANNONCES DES JOURNAUX, LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES, INTERNET ET DANS L'ESPACE PUBLIC (PANNÉAUX PUBLICITAIRES OU AUTRES), TEL QUE L'A RECOMMANDÉ LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DANS SON AVIS DE 2012.

Cette question ne semble pas pertinente pour l'étude des crédits 2017-2018.

P. 45 PRÉCISER LES SOMMES DÉGAGÉES EN 2016-2017 POUR AIDER LES PERSONNES PROSTITUÉES À QUITTER CE MILIEU. VENTILER SELON LES MESURES POTENTIELLES SUIVANTES :

- A. MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR ELLES;
 - B. SERVICES DE DÉSINTOXICATION;
 - C. AIDE PSYCHOLOGIQUE ADAPTÉE;
 - D. AIDE SUR LE PLAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE;
 - E. AIDE JURIDIQUE AFIN D'OBTENIR UN PARDON POUR LES CONDAMNATIONS LIÉES À LA COMMUNICATION À DES FINS DE PROSTITUTION;
 - F. AUTRES.
-

Le financement des maisons d'hébergement pour les personnes prostituées (A), les services de désintoxication pour elles (B) ainsi que les services d'aide psychologiques adaptées à leurs besoins (C) relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le financement concernant l'aide à la formation professionnelle et à la réinsertion sociale et économique de ces femmes (D) est sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

L'aide juridique afin d'obtenir un pardon pour les condamnations liées à la communication à des fins de prostitution (E) relève du ministère de la Justice du Québec et du gouvernement fédéral.

En 2016-2017, dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*, le Secrétariat à la condition féminine a financé deux projets de déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution (F). La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) et la Maison de Marthe ont reçu respectivement 76 662 \$ et 67 680 \$ pour la mise en place de cette personne-ressource.

P. 46 INDIQUER LES INTENTIONS DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE CONCERNANT LA RÉALISATION D'UNE VASTE CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL ET DES CLIENTS EN PARTICULIER AFIN DE DÉCOURAGER L'ACHAT DE SERVICES SEXUELS ET DE MONTRER LES PRÉJUDICES QUI DÉCOULENT DE LA PROSTITUTION, TEL QUE L'A RECOMMANDÉ LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DANS SON AVIS DE 2012.

L'action 1 de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*, rendue publique le 28 octobre 2016, prévoit la réalisation de campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles en plusieurs volets.

P. 47 INDIQUER QUELLES MESURES SERONT DÉPLOYÉES DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE 2016-2021 CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DES MUNICIPALITÉS EN MATIÈRE D'EXPLOITATION SEXUELLE. INDIQUER LES SOMMES INVESTIES EN 2016-2017 ET PRÉVUES EN 2017-2018.

La mise en œuvre de plusieurs des actions de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 (Stratégie) s'appuiera sur des partenariats, dont certains pourraient inclure des municipalités.

Par exemple :

- **ACTION 1**
Réaliser des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles

- **ACTION 30**
Déployer des équipes multisectorielles afin de mieux coordonner les interventions réalisées auprès des jeunes qui vivent des situations pouvant compromettre leur sécurité

Rappelons que des équipes ont déjà été mises en place respectivement dans les municipalités de Laval et de Longueuil.

- **ACTION 22**
Déployer une équipe policière intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle dont le mandat est de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle actifs sur une base interrégionale au Québec

Notons par ailleurs que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire est l'un des douze ministères et organismes partenaires de la Stratégie.

P. 48 INDICER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE PRÉVOIT EN 2017-2018, DANS LE CADRE DE SA STRATÉGIE 2016-2021, LE DÉPLOIEMENT DE MESURES CIBLANT LES AGRESSEURS POTENTIELS DANS LES INTERVENTIONS DESTINÉES AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS, ET NON SEULEMENT CELUI DE MESURES S'ADRESSANT AUX VICTIMES POTENTIELLES (RECOMMANDATION DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME DANS SON MÉMOIRE SUR LE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE).

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude de crédits 2017-2018.

P. 49 FOURNIR LA VENTILATION DE L'UTILISATION DE LA SOMME DE 3 M\$ POUR 2016-2017 ANNONCÉE AU BUDGET 2016-2017 POUR LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2016-2021.

Sur la somme annoncée de 3 millions de dollars au budget 2016-2017, 350 000 \$ ont été accordés au ministère de la Famille pour la mise en œuvre des mesures sous leur responsabilité.

Pour l'utilisation des sommes, veuillez-vous référer à la réponse de la question 16 portant sur le bilan détaillé des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2016-2017.

P. 50 FOURNIR LA VENTILATION DE L'UTILISATION DE LA SOMME SUPPLÉMENTAIRE DE 2,1M\$ ANNONCÉE AU BUDGET 2017-2018 POUR LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2016-2021.

Organisme	Montant octroyé
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	910 000 \$
Academos	125 000 \$
O'Dandy - Effet A	165 000 \$
Université de Sherbrooke - Chaire de recherche pour les femmes en sciences et en génie	120 000 \$
Jeunes explorateurs d'un jour	92 500 \$
Union des municipalités du Québec	320 000 \$
Fédération québécoise des municipalités	320 000 \$

Au cours du premier trimestre 2017, le Secrétariat à la condition féminine a convié les organismes non gouvernementaux, dont les groupes de femmes, ayant participé à l'ensemble de la démarche de consultation, à participer à des rencontres à Québec et à Montréal. Ces rencontres avaient pour objectif de leur présenter un état de situation concernant les travaux d'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les échanges avec les organismes non gouvernementaux et groupes de femmes participants ont notamment permis d'apporter des précisions aux orientations et objectifs envisagés dans cette dernière, et ce, en vue de son lancement prochain.

En parallèle et en complément de ces rencontres, les ministères et organismes gouvernementaux ont poursuivi leur collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine dans le cadre des travaux d'élaboration des prochaines actions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

S'agissant du cadre financier de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, un investissement de 30,1 millions de dollars a été annoncé dans le cadre du discours du budget 2017-2018.

P. 52 FOURNIR LES MOTIFS QUI EXPLIQUENT LA RÉDUCTION ENTRE L'ANNONCE DE 1,9 M\$ PRÉVUE AU BUDGET 2016-2017 ET LES CRÉDITS RÉVISÉS 2016-2017 (1,758 M\$) POUR LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES SEXUELLES 2016-2021

La question nécessiterait d'être précisée compte tenu que le montant de 1,758 M\$ n'a pas été retracé parmi les informations disponibles.

P. 53 INDIQUER LES ACTIONS CONCRÈTES IMPLANTÉES À LA SUITE DES TRAVAUX DES 3 COMITÉS SUIVANTS EN 2016-2017, ET CELLES PRÉVUES EN 2017-2018 :

- A. COMITÉ CONSULTATIF POUR LA PROMOTION DE RAPPORTS ÉGALITAIRES EN MILIEU SCOLAIRE;
 - B. COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA PROMOTION DES RAPPORTS ÉGALITAIRES;
 - C. COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ.
-

A. *Le Comité consultatif pour la promotion de rapports égaux en milieu scolaire* est coordonné par le Secrétariat à la condition féminine (SCF). Il a un rôle de conseil et de concertation, et a pour mandat de :

- Participer aux travaux entourant la sensibilisation du milieu scolaire aux stéréotypes sexuels;
- Soutenir la réalisation d'outils pour la promotion de rapports égaux dans les milieux scolaires (préscolaire, primaire et secondaire).

Pour 2016-2017, ce comité a eu comme mandat de commenter les contenus de la future section Web SansStéréotypes, du site Web du SCF.

Il a aussi contribué à orienter la planification des interventions concernant les rapports égaux en milieu scolaire prévus par le SCF dans le cadre de la future Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Finalement, le comité a contribué à l'élaboration du sondage *Un regard des parents québécois sur les stéréotypes sexuels et l'égalité entre les femmes et les hommes*.

B. *Le Comité interministériel pour la promotion de rapports égaux* est un comité permanent, coordonné par le SCF. Il a un rôle de conseil et de concertation, a pour mandat de :

- Assurer la coordination gouvernementale en matière de promotion de modèles et de comportements égaux;
- Assurer une cohésion dans la stratégie et dans le développement des travaux;
- Soutenir la réalisation d'outils pour la promotion de rapports égaux dans les lieux d'éducation.

Pour 2016-2017, ce comité a eu comme mandat de commenter les contenus de la future section Web SansStéréotypes, du site Web du SCF.

Il a aussi contribué à orienter la planification des interventions concernant les rapports égaux prévus par le SCF dans le cadre de la future Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

C. Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le SCF siège sur le comité consultatif sur l'éducation à la sexualité, coordonné par le MEES.

P. 54 INDICER LES SUITES DONNÉES À L'AVIS DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES EN MILIEU SCOLAIRE. INDICER QUELLES SUITES ONT ÉTÉ DONNÉES EN 2016-2017 AUX RECOMMANDATIONS DE L'AVIS QUI TOUCHE AU SCF. INDICER SI DES SOMMES ET DES ETC ONT ÉTÉ DÉDIÉS À CETTE FIN.

Cette question ne semble pas pertinente pour l'étude des crédits 2017-2018.

P. 55 INDICER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE A ÉTÉ CONSULTÉ POUR L'ÉLABORATION DU PROJET PILOTE D'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ. INDICER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EST IMPLIQUÉ DANS L'ÉVALUATION DE LA MESURE DEPUIS SON INSTAURATION. INDICER LES ETC DÉDIÉS AU SUIVI.

Le dossier de l'éducation à la sexualité est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le Secrétariat à la condition féminine siège sur le comité consultatif sur l'éducation à la sexualité, coordonné par le MEES.

P. 56 INDICER SI LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL POUR LA RÉVISION DU SALAIRE MINIMUM A EFFECTUÉ UNE ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES POUR DÉCIDER DE L'ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM. INDICER SI LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE A SUGGÉRÉ AUX AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LE COMITÉ DE PRODUIRE UNE ADS. INDICER ÉGALEMENT, LE CAS ÉCHÉANT, LES SOMMES ET LES ETC DÉDIÉS POUR LA PRODUCTION DE CETTE ADS.

Le Secrétariat du travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) coordonne les travaux du Comité interministériel sur la révision des critères de détermination du salaire minimum. Le MTESS est donc responsable de produire les analyses nécessaires à la prise de décision.

Le Secrétariat à la condition féminine participe aux travaux du Comité et s'assure, lorsque pertinent, que les analyses produites présentent des données différenciées selon les sexes.

La Commission de la construction du Québec porte la responsabilité de la réalisation du bilan de la mise en œuvre du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024.

Actions réalisées en 2016-2017 par le Secrétariat à la condition féminine

Dans le cadre des travaux entourant l'élaboration de la future Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021 :

- Le Comité interministériel pour l'accès et le maintien des femmes dans les métiers traditionnellement masculins s'est rencontré en 2016 afin de poursuivre la réflexion en lien avec l'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Une attention particulière au domaine de la construction a été portée.
 - Découlant des travaux du Comité, un soutien financier de 100 000 \$ a été octroyé, en 2016-2017, au Centre Émersion pour la réalisation d'un projet-pilote visant à accroître la présence des femmes dans l'industrie de la construction dans la région de la Côte-Nord. Le projet, soutenu financièrement par le Secrétariat à la condition féminine, bénéficie de la collaboration de la Commission de la construction du Québec et d'Emploi-Québec.

Violences sexuelles (agressions et exploitation sexuelles) et violences familiales et conjugales

- Poursuite de la mise en œuvre des 35 mesures prévues dans le volet autochtone du Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale.
- Lancement et mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021 au bénéfice de l'ensemble de la population du Québec, y compris les Inuits et les membres des Premières Nations.
- Financement Centre d'expertise Marie-Vincent : offre de formations en milieu autochtone relativement à l'intervention auprès d'enfants agressés sexuellement.
- Élaboration de mesures pour prévenir et contrer les violences sexuelles et les violences familiales et conjugales dans le cadre des travaux du futur Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits coordonnés par le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA).
- Suivi des consultations tenues dans le cadre du mandat d'initiative de l'Assemblée nationale sur « Les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale ».

Femmes autochtones disparues ou assassinées

- Suivi des travaux tenus dans le cadre des deux commissions d'enquêtes : l'enquête nationale indépendante sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, lancée en août 2016 et l'enquête publique provinciale sur les communautés autochtones et leurs relations avec les services gouvernementaux, lancée en décembre 2016.

Ententes en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

- Reconduction et bonification de l'entente administrative avec l'Administration régionale Kativik et l'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit dans le Nord-du-Québec en 2016-2017.
- Reconduction et bonification de l'entente administrative avec le Gouvernement de la Nation Crie (mandataire : Association des femmes cries d'Eeyou Istchee) dans le Nord-du-Québec en 2016-2017.

Égalité entre les femmes et les hommes

- Financement de 3 projets 2016-2017 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes :
 - Un projet de maison des femmes dans la communauté Atikamekw de Manawan dans le cadre de l'appel de projets 2016-2017 du SCF;
 - Deux projets en matière d'autonomisation économique des femmes autochtones, dont le colloque « De l'autonomie financière au leadership politique » pour les femmes élues des Premières Nations du Québec et du Labrador (3 au 6 avril 2017).
- Élaboration de mesures en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre des travaux du futur Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits coordonnés par le SAA.

Consultation des organisations autochtones

- Tenue d'une rencontre de consultation spécifique des organisations autochtones le 9 septembre 2016 dans le cadre de la consultation Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Participation du SCF, à titre d'observateur, à la consultation des organisations et des communautés autochtones menée par le SAA dans le cadre des travaux d'élaboration du futur Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits.

Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) participe au comité de suivi interministériel mis en place dans le cadre de la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, et de sa stratégie d'action 2016-2021.

Consultations et démarches en vue de la future Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Dans le cadre des démarches menant à la future Stratégie, le SCF a tenu les Assises *Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes* en juin 2016 et a pris acte des préoccupations soulevées au sujet des femmes immigrantes et issues des minorités ethnoculturelles.

Par conséquent, le SCF a travaillé, en collaboration avec plusieurs ministères et organismes, à l'élaboration d'interventions gouvernementales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes qui tiendront compte de la réalité des femmes doublement discriminées, dont les femmes immigrantes et issues des minorités ethnoculturelles.

Projets 2016-2017

- **« Place aux filles », Prévention CDN-NDG, région de Montréal.**
 - Projet visant à augmenter la participation des femmes aux différentes instances de pouvoir et de prise de décision en favorisant une socialisation non-stéréotypée des filles et des garçons, en diffusant des modèles féminins positifs et en préparant les filles, dès l'école secondaire, à occuper des postes décisionnels. Le projet prévoit notamment établir un groupe de 12 à 15 adolescentes de 12 à 17 ans issues de l'immigration, et les amener à répondre à des enjeux en matière de participation par le développement d'actions individuelles et collectives.

- **« Outils adaptés aux femmes immigrantes en matière de violence conjugale », Ville de Québec (Bureau développement communautaire et social), région de la Capitale-Nationale.**
 - Projet visant à informer et à sensibiliser les familles immigrantes et les intervenantes et intervenants de première ligne en matière de violence conjugale, à travers le développement de différents outils (fiches d'information, ateliers de sensibilisation, capsules vidéo informatives, etc.).

- **« Pour une participation à part entière », Actions interculturelles de développements et d'éducation, région de l'Estrie.**
 - Projet-pilote visant à accompagner plus de 30 femmes immigrantes socialement isolées, à travers le développement de ressources et de stratégies leur permettant d'acquérir des connaissances et des compétences propres à une meilleure intégration citoyenne et à une meilleure intégration au marché du travail.

- **« Pour un CALACS inclusif », CALACS de Granby, région de la Montérégie.**
 - Projet visant à favoriser l'inclusion des femmes issues de la diversité (c'est-à-dire les femmes immigrantes ou issues de l'immigration, femmes handicapées, femmes lesbiennes, etc.) au sein du CALACS de Granby, afin de leur assurer un meilleur accès aux services de lutte aux violences sexuelles. Le projet prévoit notamment l'embauche d'une ressource contractuelle issue de la diversité, l'élaboration d'une structure d'accueil spécifique, le développement de matériel de sensibilisation culturellement pertinent et le développement d'activités visant la mobilisation des femmes autour de la lutte aux violences sexuelles et de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sommes allouées pour 2016-2017 : 2 685 \$

Le Plan d'action pour la mise en œuvre de la CHIC est arrivé à échéance le 31 mars 2015. Toutefois, le comité de travail a décidé d'un commun accord de poursuivre son implication afin de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la promotion d'une image corporelle saine et diversifiée.

Il collabore, d'ailleurs, à la réflexion entourant la rédaction d'une mesure de la CHIC dans la prochaine Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021.

P. 61 INDIQUER, POUR CHAQUE ENTENTE DE PARTENARIAT SUR LES PLANS NATIONAL, RÉGIONAL ET LOCAL (45 AU TOTAL : ENTENTES SPÉCIFIQUES AVEC LES CRÉ, ACCORDS DE PARTENARIAT, ETC.), LA LISTE DES ENTENTES QUI N'ONT PAS ÉTÉ RENOUVELÉES DEPUIS L'ÉCHÉANCE DE 2015.

- Bas-Saint-Laurent
- Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Capitale-Nationale
- Mauricie
- Estrie
- Montréal
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Côte-Nord
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Chaudière-Appalaches
- Laval
- Lanaudière
- Laurentides
- Montérégie :
 - Longueuil;
 - Montérégie-Est;
 - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- Centre-du-Québec

P. 62 FOURNIR LES SOMMES ALLOUÉES EN 2016-2017 ET CELLES PRÉVUES EN 2017-2018 POUR LE SOUTIEN À LA MISSION DES 16 GROUPES SPÉCIALISÉS EN MATIÈRE D'EMPLOYABILITÉ FÉMININE. VENTILER PAR ORGANISME. INDIQUER LE NOMBRE DE RENCONTRES TENUES AVEC LES GROUPES PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, EN 2016-2017.

Les 16 OSDMOF sont des ressources externes d'Emploi-Québec (EQ) et obtiennent un financement par le biais des ententes de services avec EQ (plus de 7 M\$ par année au total depuis trois ans).

- Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) n'offre pas de programme permettant de soutenir la mission de base des organismes.
- Le SCF a eu plusieurs échanges (rencontres et conférences téléphoniques) avec le CIAFT en 2016-2017, pour discuter du financement des OSDMOF et des collaborations possibles dans le cadre de la future Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ
<i>Appel de projets réservé aux 16 OSDMOF</i>	
Centre d'intégration au marché de l'emploi	49 500 \$
COFFRE	49 850 \$
Dimension Travail	36 000 \$
Option Femmes emplois	49 900 \$
<i>Appel de projets volet 1 « Égalité entre les femmes et les hommes » 2016-2017</i>	
Accès Travail Femmes	47 420 \$
Option Femmes emplois	49 000 \$

P. 63 TABLE DES PARTENAIRES INFLUENTS : BILAN DÉTAILLÉ, PAR CATÉGORIE D'ACTION, DES TRAVAUX EFFECTUÉS, DES MESURES MISES EN PLACE ET DES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2016-2017, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2017-2018. LISTE DE L'EFFECTIF LIÉ À CE PROJET, INCLUANT LE MANDAT ET LA RÉMUNÉRATION.

Dépenses engagées :

- Aucune nouvelle dépense engagée en 2016-2017 étant donné que la Table a complété son mandat.

Effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération :

- Aucun effectif étant donné que la Table a complété son mandat.

P. 64 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER « INITIATIVE DE PARTENARIAT – ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » (INCLUANT LES ENTENTES ADMINISTRATIVES EN ÉGALITÉ) DU SCF EN 2016-2017. POUR CHACUN, INDIQUER, PAR RÉGION :

- A. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES ET RETENUES ET LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE;
 - B. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES NON RETENUES, LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE ET LES MOTIFS DE REJET;
 - C. LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET LES SOMMES OCTROYÉES.
-

Les informations relatives aux projets sont fournies en annexe du présent document.

Les projets financés devaient permettre, notamment aux organismes porteurs, de mobiliser des partenaires nationaux, régionaux ou locaux issus des milieux autochtones, institutionnels ou communautaires afin de mettre leurs ressources financières, matérielles et humaines en commun pour réaliser un projet visant l'atteinte de l'égalité de fait.

Projets financés en 2016-2017		
Organisme	Titre du projet	Montant octroyé
Maison de la famille du Kamouraska	Tous ensemble pour les pères (TEPP)	25 430 \$
Accès-Travail-Femmes	Travaillons ensemble pour la mixité en emploi	47 420 \$
Université du Québec à Chicoutimi	Se mobiliser pour prévenir la violence envers les adolescentes	49 000 \$
L'AutonHommie	Les stéréotypes en milieu collégial : une perspective d'intervention	13 112 \$
Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale	Pour une contribution pleine et entière des jeunes femmes, agissons!	49 000 \$
S.O.S. Grossesse	Prévenir la grossesse non planifiée : une responsabilité partagée	15 000 \$
Ville de Québec Bureau développement communautaire et social	Outils adaptés aux femmes immigrantes en matière de violence conjugale	49 000 \$
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Maison des femmes de Manawan : une collaboration autochtone et allochtone!	49 000 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation	Pour une participation à part entière	46 000 \$
Coalition sherbrookoise pour le travail de rue	Travail de rue à sherbrooke : pour cultiver l'égalité!	49 000 \$
Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François	#ellenapasditoui...les suites	34 284 \$
Action travail des femmes	Vers une plus grande diversification professionnelle pour les femmes	49 000 \$
Mères avec pouvoir Montréal	Au cœur	47 135 \$
Option consommateurs	Violence économique. Comment la reconnaître et s'en sortir	46 498 \$
Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	L'égalité dans ma communauté	25 400 \$
RePère relation d'entraide	Conciliation paternelle, impact familial	46 000 \$
Réseau réussite Montréal	Persévérer dans l'égalité	49 000 \$
Université du Québec à Montréal	Promouvoir des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes	48 538 \$
Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau	Ressource humaine en image corporelle saine et diversifiée	49 000 \$

L'Antre-Hulloises inc.	Portail sur la cyberviolence : Cyberspace au féminin	45 000 \$
Maison de la Famille l'Étincelle	Accompagnement en orientation de vie et cheminement féminin	49 000 \$
Option Femmes Emploi	La conciliation travail-famille pour tous!	49 000 \$
L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement	VOIR (pour Violence, Observation, Information et Référence)	46 512 \$
Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches	Alice et Thomas phase 3	25 650 \$
CALACS La Chrysalide	Projet Empreinte	49 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	L'invisible itinérance féminine : vers des solutions adaptées aux femmes	28 528 \$
Université du Québec en Outaouais (Campus de Saint-Jérôme)	L'Égalité au Cœur des familles	48 860 \$
Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil	À part entière	48 040 \$
Centre de femmes l'Essentielle	Genre et territoire 3; Innovation et transformation	48 960 \$
Table Jeunesse Samuel-de-Champlain	« Entre nous... »	37 075 \$
CALACS Châteauguay	La violence sexuelle faite aux femmes vivant avec un handicap doit cesser!	10 031 \$
CALACS de Granby	Pour un CALACS inclusif	27 860 \$
Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec	La relève agricole au féminin	40 800 \$
Cercle des femmes élues de l'APNQL (Mandataire) Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (Fiduciaire)	Colloque : l'autonomisation des femmes des communautés des Premières Nations du Québec et du Labrador : de l'autonomie financière au leadership politique	171 000 \$
Le Phare des Affranchies	Sensibilisation à l'exploitation sexuelle au Grand Prix de Montréal	30 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	Projet d'étude pour évaluer la faisabilité de la mise en place d'un service indépendant d'information, de formation et d'accompagnement juridique en équité salariale pour les travailleuses non syndiquées	23 200 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Déjeuner des hommes pour l'élimination des violences envers les femmes	11 700 \$
Fédération des femmes du Québec	Campagne 2016 des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes	13 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Campagne de sensibilisation à la violence conjugale	9 300 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	Accroître l'intérêt des femmes pour la vie politique	200 000 \$

Y des femmes de Montréal	Connais-tu LA limite?	9 955 \$
Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle	9 ^e Congrès international francophone sur l'agression sexuelle	2 000 \$
Centre Cyber-aide	EN TANT QUE	40 000 \$
Université de Montréal	Sans oui, c'est non!	34 300 \$
Administration régionale Baie-James	Projets d'initiatives visant à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire du Nord-du-Québec, secteur Jamésie	56 000 \$
Gouvernement de la Nation Crie	Projets d'initiatives visant à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire du Nord-du-Québec, secteur cri	35 000 \$
Administration régionale Kativik	Projets d'initiatives visant à favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire du Nord-du-Québec, secteur Kativik	85 000 \$
Université de Sherbrooke - Chaire de recherche pour les femmes en sciences et en génie	Outiller les femmes ayant choisi d'étudier et de travailler dans les domaines des sciences et du génie : Traduction et création de formations sur la Diversité, l'Équité et le Leadership	25 000 \$
Centre Émersion	Accroître la présence des femmes dans les métiers de la construction dans la région de la Côte-Nord	100 000 \$
Jeunes explorateurs d'un jour	Valorisation de la mixité en emploi	25 000 \$
Academos	Promouvoir les carrières atypiques généralement associées au sexe opposé pour les jeunes à travers le réseau social de l'orientation	35 670 \$
Réseau des femmes d'affaires du Québec	Développement économique féminin	5 000 \$
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail	Projet d'étude pour évaluer la faisabilité de la mise en place d'un service indépendant d'information, de formation et d'accompagnement juridique en équité salariale pour les travailleuses non syndiquées	23 200 \$
Fédération québécoise des municipalités	Plan d'action 2016-2017 du Comité Femmes et gouvernance municipale	80 000 \$
Union des municipalités du Québec	Plan d'action 2016-2017 du Comité Femmes et gouvernance municipale locale	80 000 \$
Réseau Technoscience	Bourse Irma-LeVasseur	1 000 \$

P. 65 APPEL DE PROJETS NATIONAUX, LOCAUX ET RÉGIONAUX EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES LANCÉ EN 2016-2017 PAR LE SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER « INITIATIVE DE PARTENARIAT – ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES » : FOURNIR LA LISTE DES PROJETS FINANCÉS. VENTILER PAR PROJET DÉPOSÉ EN FOURNISSANT :

- A. LE NOM DE L'ORGANISATION AYANT DÉPOSÉ UN PROJET;
- B. LA NATURE DE L'ORGANISATION, PAR EXEMPLE : MRC, MUNICIPALITÉS, ORGANISATIONS PARAPUBLIQUES DES DOMAINES DE L'ÉDUCATION, DE LA SANTÉ, DES SERVICES SOCIAUX OU DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL / ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF, MILIEUX AUTOCHTONES;
- C. SI OUI OU NON LE PROJET A ÉTÉ DÉPOSÉ EN FORMAT « PARTENARIAT »;
- D. LE MONTANT SOUMISSIONNÉ POUR LE PROJET;
- E. LE RÉSUMÉ DU PROJET PROPOSÉ;
- F. LE CAS ÉCHÉANT, LES ÉTAPES D'ANALYSE FRANCHIES POUR LE PROJET;
- G. LE CAS ÉCHÉANT, LES MOTIFS SOMMAIRES DE REJET POUR LE PROJET.

FOURNIR LA LISTE DES PROJETS N'AYANT PAS ÉTÉ RETENUS DANS LE CADRE DE CES APPELS DE PROJETS.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a lancé un appel de projets comportant deux volets le 27 septembre 2016. La date limite de soumission des projets était le 7 novembre 2016, inclusivement.

Un guide d'information à l'attention des organismes a été diffusé par le SCF, présentant les critères d'admissibilité des organismes, des projets et des dépenses. Le guide peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/images/contenus/Initiatives_de_partenariat/Guide_d_information.pdf

Le processus d'analyse a été déployé du 8 novembre 2016 à février 2017; il a impliqué un comité aviseur.

Au terme du processus d'analyse, dans le cadre du volet 1 de l'appel de projets « Égalité entre les femmes et les hommes – projets locaux et régionaux », 33 projets ont été retenus pour un financement en 2016-2017. Les organismes dont les projets ont été retenus ont été informés de la décision par une lettre d'annonce de la ministre responsable de la Condition féminine.

Les organismes dont les projets étaient inadmissibles ou refusés ont également été informés de la décision par une lettre du SCF.

Les 33 projets locaux et régionaux financés sont présentés en annexe.

**PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU
VOLET 1 « ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES »
DE L'APPEL DE PROJETS 2016-2017 DU SECRÉTARIAT
À LA CONDITION FÉMININE**

Organisme porteur	Titre du projet	Montant accordé
• Maison de la famille du Kamouraska	Tous ensembles pour les pères (TEPP)	25 430 \$
• Accès-Travail-Femmes	Travaillons ensemble pour la mixité en emploi	47 420 \$
• Université du Québec à Chicoutimi	Se mobiliser pour prévenir la violence envers les adolescentes	49 000 \$
• Regroupement des groupes de femmes de la Capitale-Nationale	Pour une contribution pleine et entière des jeunes femmes, agissons!	49 000 \$
• S.O.S. Grossesse	Prévenir la grossesse non planifiée : une responsabilité partagée	15 000 \$
• Ville de Québec - Bureau de développement communautaire et social	Outils adaptés aux femmes immigrantes en matière de violence conjugale	49 000 \$
• L'AutonHommie	Les stéréotypes en milieu collégial : une perspective d'intervention	13 112 \$
• Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	Maison des femmes de Manawan : une collaboration autochtones et allochtones!	49 000 \$
• Actions interculturelles de développement et d'éducation	Pour une participation à part entière	46 000 \$
• Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François	#ellenapasditoui...les suites	34 284 \$
• Coalition sherbrookoise pour le travail de rue	Travail de rue à Sherbrooke : pour cultiver l'égalité!	49 000 \$
• Action travail des femmes	Vers une plus grande diversification professionnelle pour les femmes	49 000 \$
• Mères avec pouvoir Montréal	Au cœur	47 135 \$
• Réseau réussite Montréal	Persévérer dans l'égalité	49 000 \$

Organisme porteur	Titre du projet	Montant accordé
• Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	L'égalité dans ma communauté	25 400 \$
• Option consommateurs	Violence économique. Comment la reconnaître et s'en sortir	46 498 \$
• Université du Québec à Montréal	Promouvoir des relations amoureuses saines et égalitaires chez les jeunes	48 538 \$
• RePère relation d'entraide	Conciliation paternelle, impact familial	46 000 \$
• Option Femmes Emploi	La conciliation travail-famille pour tous!	49 000 \$
• Centre de femmes l'Antre-Hulloises	Portail sur la cyberviolence : Cyberespace au féminin	45 000 \$
• Maison de la Famille l'Étincelle	Accompagnement en orientation de vie et cheminement féminin	49 000 \$
• Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau	Ressource humaine en image corporelle saine et diversifiée	49 000 \$
• L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement	VOIR (pour Violence, Observation, Information et Référence)	46 512 \$
• Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Alice et Thomas phase 3	25 650 \$
• Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	L'invisible itinérance féminine : vers des solutions adaptées aux femmes	28 528\$
• CALACS La Chrysalide	Projet Empreinte	49 000 \$
• Université du Québec en Outaouais (Campus de Saint-Jérôme)	L'Égalité au Cœur des familles	48 860\$
• Maison de la famille Au cœur des générations d'Argenteuil	À part entière	48 040 \$
• Centre de femmes l'Essentielle	Genre et territoire 3; Innovation et transformation	48 960 \$
• CALACS Châteauguay	La violence sexuelle faite aux femmes vivant avec un handicap doit cesser!	10 031 \$
• CALACS de Granby	Pour un CALACS inclusif	27 860 \$
• Table Jeunesse Samuel-de-Champlain	Entre nous...	37 075 \$
• Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec	La relève agricole au féminin : vers de nouveaux outils collectifs	40 800 \$

P. 66 PROJETS FINANCÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER « À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER » DU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE EN 2016-2017. POUR CHACUN, INDIQUER, PAR RÉGION :

- A. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES ET RETENUES ET LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE;
 - B. LA LISTE DES DEMANDES SOUMISES NON RETENUES, LEUR DESCRIPTIF SOMMAIRE ET LES MOTIFS DE REJET;
 - C. LES CRITÈRES DE SÉLECTION ET LES SOMMES OCTROYÉES.
-

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) a lancé un appel de projets comportant deux volets, le 27 septembre 2016. La date limite de soumission des projets était le 7 novembre 2016.

Un guide d'information à l'attention des organismes a été diffusé par le SCF, présentant les critères d'admissibilité des organismes, des projets et des dépenses. Le guide peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/images/contenus/Initiatives_de_partenariat/Guide_d_information.pdf

Le processus d'analyse a été déployé du 8 novembre 2016 à février 2017; il a impliqué un comité aviseur.

Au terme du processus d'analyse, dans le cadre du volet 2 « participation des femmes au pouvoir – À égalité pour décider », 14 projets ont été retenus pour un financement en 2016-2017. Les organismes dont les projets ont été retenus ont été informés de la décision par une lettre d'annonce de la ministre responsable de la Condition féminine.

Les organismes dont les projets étaient inadmissibles ou refusés ont également été informés de la décision par une lettre du SCF.

Les 14 projets financés sont présentés en annexe.

Dans le contexte des élections municipales générales qui auront lieu le 5 novembre 2017, le SCF a priorisé, dans la sélection des projets du volet 2, les projets qui visaient l'augmentation de la représentation féminine au palier municipal.

14 PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DU VOLET 2 « PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR – À ÉGALITÉ POUR DÉCIDER » DE L'APPEL DE PROJETS 2016-2017		
ORGANISME PORTEUR	TITRE DU PROJET	MONTANT ACCORDÉ
Maison des jeunes de Boischatel	Brisons les stéréotypes et célébrons les femmes au pouvoir	25 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	Opération Élections 2017	28 014 \$
Récif-02	Programme de mentorat en politique municipale et initiation à la politique municipale	49 000 \$
Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale	Femme recherchée, pour faire une différence dans votre communauté	43 568 \$
YWCA de Québec	Jeunes, leaders, décisionnelles et paritaires	48 000 \$
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (P.E.P.I.N.E.S.)	Parce qu'on est en 2017	47 275 \$
Prévention CDN-NDG	Place aux filles	48 000 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	Mieux outillée pour s'investir en politique	13 987 \$
Table de concertation des groupes de femmes GÎM	Élections municipales : Égale à égal	49 000 \$
Vision Femmes	Ensemble pour faire une différence	48 250 \$
Réseau des femmes élues de Lanaudière	« J'ai confiance, je me lance ! »	34 822 \$
Ville de Granby	Élaboration d'une politique municipale d'égalité	13 680 \$
Égale Action	Colloque leadership au féminin destiné aux entraîneurs féminins	4 400 \$
Fédération des agricultrices du Québec	Agricultrices et instances-développement d'outils et accompagnement	47 000 \$

Le Secrétariat à la condition féminine n'a pas engagé de travaux concernant le statut légal des conjoints de fait.

Le Secrétariat à la condition féminine n'a pas engagé de travaux concernant la gestation pour autrui.